
PARLEMENT WALLON

SESSION 2021-2022

22 NOVEMBRE 2021

PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU PARLEMENT DE WALLONIE POUR L'ANNÉE 2022

Projet de budget 2022 du Parlement de Wallonie

1. Généralités

Les dépenses sont estimées à 89.945.404 € se répartissant en 67.249.711 € de dépenses courantes, dont 100.000 € se rapportant aux exercices antérieurs, et 22.695.693 € de dépenses de capital, dont 50.000 € se rapportant aux exercices antérieurs.

S'y ajoute la dotation au Service de médiation commun pour un montant de 1.654.000 € et une dotation de 2.500.000 € au fonds destiné à financer le renouvellement intégral du Parlement en 2024, ce qui porte le total à 94.099.404 €.

Les recettes devraient atteindre 1.004.464 € hors dotations et prélèvement.

2. Paramètres d'établissement

Le projet de budget des dépenses a été établi sur base des prévisions des services (technique du budget à base zéro), du compte de l'année 2020 et des résultats du contrôle budgétaire de la mi-2021.

Il repose en outre sur l'indexation des rémunérations et dépenses en rapport de 2% à partir du 1^{er} mars 2022 (communiqué du Bureau du Plan du 5 octobre 2021 qui précise que l'indice pivot suivant ne serait pas dépassé en 2022).

3. Commentaires des articles

Les commentaires se rapportent aux évolutions significatives.

3.1. Budget des dépenses

Le budget des dépenses s'élève à un total de 89.945.404 € se répartissant entre :

- dépenses courantes : 67.149.711 €;
- dépenses de capital : 22.645.693 €;
- dépenses relatives aux exercices antérieurs : 150.000 €.

Un tableau détaillé est annexé.

3.1.1. Dépenses courantes

A113 Membres - Indemnités - Pécule de vacances

A116 Membres - Indemnités - Indemnités de fin de mandat

A123 Membres - Remboursements de frais - Frais exposés

La diminution des crédits découle de la fin des indemnités de fin de mandat à payer en 2022 en lien avec le renouvellement de mai 2019. Cette situation a également un impact sur les crédits des articles A134, A141 et A142.

A 122 Membres - Remboursements de frais - Frais de déplacement : le crédit est basé sur les demandes réelles

A134 Membres - Fournitures - Assurances

A24 Membres - Collaborateurs des membres et des groupes politiques - Assurances

B17 Personnel - Assurances

L1 Assurances Greffe

Outre l'évolution du nombre de bénéficiaires, l'augmentation de certaines primes -non compensée par la diminution d'autres- impacte les crédits.

A142 Membres - Pensions - Subside asbl Caisse de retraite : le crédit inclut une dotation supplémentaire de quatre millions d'euros contribuant au financement des charges.

A22 Membres - Collaborateurs des membres et des groupes politiques - Frais de déplacement : le crédit découle de l'application de la convention collective de travail du 3 décembre 2019 relative au transport entre le domicile et le lieu de travail.

A24 Membres - Collaborateurs des membres et des groupes politiques - Pécule de vacances

A25 Membres - Collaborateurs des membres et des groupes politiques - Prime de fin d'année

Le nombre de collaborateurs est en hausse.

B1 Personnel - Traitements et salaires : les prévisions budgétaires 2022 ont été établies sur la base de l'effectif en place en septembre 2021, des recrutements décidés par le Bureau le 30 septembre 2021 (6 attachés, 1 assistant, 2 rédacteurs, 2 secrétaires et 3 huissiers) et des départs à la retraite (1 rédacteur, 1 secrétaire et 1 huissier).

B3 Personnel - Allocations familiales

B4 Personnel - Indemnités de distance

B5 Personnel - Chèques repas
B7 Personnel - Allocation de fin d'année
B8 Personnel - ONSS Cotisations patronales
B16 Personnel - Interventions sociales

Les recrutements prévus ont une incidence sur les crédits.

B12 Personnel - Formations : les prévisions ont été établies sur la base du plan de formation arrêté par le Bureau en sa réunion du 7 février 2019 dûment actualisé.

B19 Personnel - Personnel intérimaire

B20 Personnel - Personnel temporaire CRA

Les crédits tiennent compte d'une activité parlementaire potentiellement importante suite à la crise sanitaire de la Covid-19 ainsi que des travaux de la Commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les causes et d'évaluer la gestion des inondations de juillet 2021 en Wallonie. En outre, des engagements à titre intérimaire ou temporaire interviennent dans l'attente de recrutements et, pour ce qui concerne le Service des comptes rendus, de l'opérationnalité du système de retranscription des débats par reconnaissance vocale.

B21 Personnel - Autres prestations et travaux : cet article recouvre des frais de consultance et d'assistance (avocats, traduction, marchés publics, informatique, certifications, etc.) notamment en lien avec diverses améliorations des installations -notamment en matière de sécurité- ainsi qu'avec la refonte de la base de données du Greffe et la mise en place d'un système de retranscription des débats par reconnaissance vocale.

C1 Bâtiments - Loyers et indemnités d'occupation : le crédit inclut la location de l'immeuble destiné à héberger les occupants de la Maison des parlementaires durant les travaux liés à la construction de la nouvelle Maison des parlementaires, la location d'une construction modulaire destinée à accueillir le Centre des visiteurs du Parlement durant lesdits travaux ainsi que la location de places de parking dans le futur parking de la Confluence.

C2 Bâtiments - Nettoyage : le crédit tient compte de l'augmentation des demandes ponctuelles en lien avec la crise sanitaire de la Covid-19 et anticipe l'extension du marché public en suite de l'occupation de la nouvelle Maison des parlementaires.

C4 Bâtiments - Déménagements : le crédit tient compte des déménagements vers la nouvelle Maison des parlementaires.

C7 Bâtiments - Electricité : le crédit tient compte de l'augmentation des équipements informatiques et électriques dans les bâtiments du Parlement et anticipe l'augmentation du coût de l'énergie ainsi que de la consommation dans la future Maison des parlementaires.

D1 Mobilier - Matériel - Entretien et réparations : le crédit tient compte de l'augmentation du nombre de licences informatiques ainsi que du matériel informatique et de sécurité entraînant une croissance du coût de maintenance.

E3 Fournitures - Habillement et linge : l'augmentation du crédit tient compte du renouvellement des costumes du personnel huissier.

G Communications : afin de tenir compte de l'évolution technologique cet intitulé remplace « Poste et téléphone ».

G2 Poste et téléphone - Téléphonie-Internet (anciennement : Téléphone) : le crédit tient compte des effets positifs du recours à la centrale de marché du SPW.

H2 Transport - Location véhicules : le crédit tient compte de la diminution des coûts de leasing en lien avec le nouveau marché public pour l'ensemble de la flotte des véhicules du Parlement.

I3 Relations publiques - Protocole - Programme d'accueil et sensibilisation : la proposition tient compte de la production des contenus destinés à être présentés dans le nouveau Centre des visiteurs, du film destiné à être projeté dans l'espace immersif intégré à la future Maison des parlementaires ainsi que de la possible mise en place de commissions délibératives entre députés et citoyens tirés au sort.

J Taxes et impôts : le crédit tient compte de la suppression de la taxe relative au bâtiment inoccupé avenue Baron Huart, 7, qui a été détruit.

M3 Actions mémorielles : en date du 14 juillet 2020, le Bureau a reconduit la convention avec l'ASBL « Territoires de la Mémoire ». Il s'agit du subsidie annuel versé à celle-ci, ainsi que le montant versé pour sa participation dans le cadre de la remise des prix « Titre « passeur de mémoire ».

N Actions participatives

Nouvelle rubrique regroupant les actions en lien avec la démocratie participative supposant un financement spécifique.

N1 Actions participatives - Commissions délibératives

Ce crédit vise à couvrir les coûts d'accompagnement des commissions délibératives entre députés et citoyens tirés au sort. Ce montant était auparavant inclus dans le crédit de l'article I3.

N2 Actions participatives - Consultations populaires régionales

Dotation que le Parlement devrait allouer aux comités de soutien en cas d'organisation d'une consultation populaire. Ce montant était auparavant inclus dans le crédit de l'article B21.

3.1.2. Dépenses de capital

ACAP1 Membres - Mobilier et matériel : le crédit tient compte de la fourniture et de la pose de mobilier ainsi que d'équipements de téléphonie pour la nouvelle Maison des parlementaires.

CCAP1 Bâtiments - Achats : le crédit doit permettre l'acquisition du parking situé rue Notre-Dame.

CCAP2 Bâtiments - Aménagements :

OBJET	MONTANT
Remplacement des caméras au SAM	75.000 €
Marché de travaux relatif à la nouvelle Maison des parlementaires	11.500.000 €
Aménagement de garde-corps dans les cages d'escaliers du SAM	91.000 €
Aménagement d'un hangar pour stocker les barrières de la zone neutre	206.585 €
Renouvellement des tableaux et des protections électriques du SG	157.300 €
Réfection des luminaires extérieurs du SG	145.200 €
Remplacement du caillebotis de la Galerie de verre du SG	250.000 €
Frais de suspension de chantiers	40.000 €
Modernisation des ascenseurs du SAM et SG	280.000 €
Amélioration des équipements audiovisuels en salles de commissions	60.500 €
Mobilier fixe pour la nouvelle Maison des parlementaires	1.060.000 €
Aménagement audiovisuel pour la nouvelle Maison des parlementaires	2.986.850 €
Etanchéisation du parking SAM	821.348 €
Remise en état de l'actuelle Maison des parlementaires (Bovesse)	88.000 €
Rénovation des sanitaires attenants au Salon des parlementaires	96.800 €
Remplacement des chaudières du SG	215.680 €
Adaptation du système HVAC du SG	35.000 €
Aménagement des coins café au SAM	72.600 €
Installation d'un UPS central au SAM	145.000 €
Mise aux normes incendie du SAM	46.955 €
TOTAL	18.373.818 €

SG : bâtiment Saint Gilles – SAM : bâtiment du Square Arthur Masson

DCAP7 Matériel informatique :

OBJET	MONTANT
Renouvellement des UPS informatiques	150.000 €
Renouvellement partiel du parc d'ordinateurs	98.000 €
Renouvellement des encodeurs pour le système d'enregistrement numérique	60.000 €
Développement d'une interface permettant une redondance des encodeurs du système d'enregistrement numérique	50.000 €
Matériel réseau pour la nouvelle Maison des parlementaires	1.139.215 €
TOTAL	1.497.215 €

3.2. Budget des recettes

Le budget des recettes s'établit comme suit :

- dotation du Parlement : 70.856.000 €;
- recettes diverses : 1.004.464 €;
- dotation pour le Service commun de médiation : 1.654.000 €.

Un tableau détaillé est annexé.

3.2.1. Recettes courantes

A3 Membres - Récupération d'indemnité de fin de mandat : la diminution des crédits découle de la fin des indemnités de fin de mandat à payer en 2022 en lien avec le renouvellement de mai 2019. Une provision est néanmoins prévue.

A4 Membres - Autres récupérations ministres : récupération des frais exposés pour compte du Gouvernement.

C1 Bâtiments - Location d'immeubles : le crédit tient compte de l'occupation par l'Institut Destrée et par la Ville de Namur pour le compte des associations folkloriques de l'immeuble sis rue Saint-Nicolas.

4. Conclusion

Le projet de budget de l'année 2022 est le troisième et dernier à être fortement marqué par la construction de la nouvelle Maison des parlementaires.

Les dépenses courantes sont en progression, pour la raison précitée mais aussi pour les motifs suivants :

- le nombre de collaborateurs parlementaires est en hausse;
- les dépenses de personnel progressent dès lors que les services du Greffe doivent encore être renforcés;
- des crédits en rapport avec l'éventuelle organisation d'une consultation populaire et la possible mise sur pied de commission(s) participative(s) sont désormais clairement identifiés (nouvelle rubrique N).

A l'inverse, il est à relever que plus aucune indemnité de fin de mandat en suite du renouvellement intégral du Parlement en 2014 ne doit être versée.

Les dépenses d'investissement sont entièrement autofinancées.

La dotation du Parlement, désormais stabilisée, garantit l'autonomie du Parlement par rapport au pouvoir exécutif.

Le projet de budget permet au Parlement d'assumer pleinement son rôle.

BUDGET DES DÉPENSES

	COMPTE	BUDGET	PROPOSITIONS
	2020	2021	2022
DEPENSES COURANTES			
A MEMBRES			
A1 MEMBRES			
A11 INDEMNITES			
A111 Indemnités parlementaires	7.694.632,86	7.771.158	8.018.513
A113 Pécule de vacances	717.307,49	715.100	631.630
A114 Allocation de fin d'année	285.668,57	290.000	297.572
A115 Indemnités fonctions spéciales	221.696,75	231.420	231.331
A116 Indemnités de fin de mandat	2.032.219,14	661.280	193.217
A117 Indemnités de funérailles	12.244,58	32.000	32.308
A11	10.963.769,39	9.700.958	9.404.571
A12 REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
A121 Cotisations de mutualité	200.009,15	250.000	240.000
A122 Frais de déplacement	340.910,20	466.500	385.000
A123 Frais exposés	1.770.839,56	1.469.628	1.391.563
A12	2.311.758,91	2.186.128	2.016.563
A13 FOURNITURES			
A131 Fournitures diverses	160.596,70	206.500	210.000
A132 Equipement informatique	65.530,07	172.000	137.076
A133 Formation en langues	6.520,85	372.300	361.120
A134 Assurances	166.322,24	175.400	189.510
A135 Télécommunications	64.984,63	54.000	54.000
A13	463.954,49	980.200	951.706
A14 PENSIONS			
A141 Cotisations	566.002,50	503.157	492.704
A142 Subside asbl Caisse de retraite	2.531.940,55	6.264.138	6.217.168
A14	3.097.943,05	6.767.295	6.709.872
A1	16.837.425,84	19.634.581	19.082.712
A2 COLLABORATEURS DES MEMBRES ET DES GROUPES POLITIQUES			
A21 TRAITEMENTS ET SALAIRES	12.135.679,94	15.036.000	15.500.000
A22 FRAIS DE DEPLACEMENT	383.881,02	474.000	455.000
A23 ASSURANCES	227.762,39	280.600	313.410
A24 PECULE DE VACANCES	434.770,45	582.000	750.350
A25 PRIME DE FIN D'ANNEE	764.261,62	800.000	821.000
A2	13.946.355,42	17.172.600	17.839.760
A3 FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE			
A31 SUBSIDES AUX GROUPES POLITIQUES	2.893.981,52	2.922.779	3.015.842
A32 DOTATION AUX PARTIS POLITIQUES	5.104.660,30	5.153.135	5.302.682
A3	7.998.641,82	8.075.914	8.318.524
A4 RELATIONS EXTERIEURES			
A41 ORGANISMES INTER-PARLEMENTAIRES	31.591,03	118.000	118.000
A42 PARTICIPATION CONFERENCES ET COLLOQUES	0,00	40.000	40.000
A43 MISSIONS	3.216,06	210.000	210.000
A44 COMITES MIXTES	16746,25	190.000	190.000
A4	51.553,34	558.000	558.000
A	38.833.976,42	45.441.095	45.798.996

B PERSONNEL			
B1 TRAITEMENTS ET SALAIRES	7.032.039,16	8.010.300	8.460.000
B2 ALLOCATIONS DE FOYER ET DE RESIDENCE	1.937,98	1.890	1.300
B3 ALLOCATIONS FAMILIALES	87.608,81	95.570	92.800
B4 INDEMNITES DE DISTANCE	333.151,04	406.050	444.000
B5 CHEQUES REPAS	137.220,09	192.870	201.000
B6 PECULE DE VACANCES	490.999,00	538.390	576.000
B7 ALLOCATION DE FIN D'ANNEE	294.623,90	374.200	355.000
B8 ONSS COTISATIONS PATRONALES	978.363,13	1.068.700	1.080.000
B9 MEDECINE DU TRAVAIL	24.042,93	18.450	18.800
B10 CONTROLE MEDICAL	6.239,05	8.420	8.500
B11 SECRETARIAT SOCIAL	31.640,72	37.610	33.300
B12 FORMATIONS	42.245,90	126.600	100.000
B13 INDEMNITES DEPLACEMENTS ET REPAS	332,96	1.000	1.000
B14 REMBOURSEMENT FRAIS ENGAGES	1.730,30	35.000	35.000
B15 MISSIONS A L'ETRANGER	8.612,86	22.000	22.000
B16 INTERVENTIONS SOCIALES	82.293,94	116.030	94.600
B17 ASSURANCES	302.248,08	378.600	392.410
B18 POLICE MILITAIRE	97.847,16	98.500	100.200
B19 PERSONNEL INTERIMAIRE	198.629,39	365.000	552.000
B20 PERSONNEL TEMPORAIRE CRA	232.939,98	350.000	350.000
B21 AUTRES PRESTATIONS ET TRAVAUX	1.665.838,35	2.836.126	2.485.000
B22 PROCEDURES RECRUTEMENTS	54.833,75	35.000	22.000
	B	12.105.418,48	15.116.306
			15.424.910
C BATIMENTS			
C1 LOYERS ET INDEMNITES D'OCCUPATION	417.271,02	430.030	640.000
C2 NETTOYAGE	486.297,65	466.700	600.000
C3 ENTRETIENS ET REPARATIONS	465.155,22	420.000	470.000
C4 DEMENAGEMENTS	2.329,25	5.000	70.000
C5 EAU	15.008,17	11.200	11.200
C6 GAZ	81.684,64	120.000	130.000
C7 ELECTRICITE	178.324,37	145.000	175.000
	C	1.646.070,32	1.597.930
			2.096.200
D MOBILIER-MATERIEL			
D1 ENTRETIENS ET REPARATIONS	965.327,41	1.031.426	1.200.000
	D	965.327,41	1.031.426
			1.200.000
E FOURNITURES			
E1 ARTICLES DE BUREAU-PETIT MATERIEL	211.078,02	150.000	155.000
E2 BOISSONS-ALIMENTATION-REPAS	147.216,25	260.000	265.000
E3 HABILLEMENT ET LINGE	31.155,66	26.118	36.000
E4 FLEURS-COURONNES	16.945,88	20.000	20.500
E5 ENVELOPPES-PAPIER	26.103,19	35.000	36.000
	E	432.499,00	491.118
			512.500
F IMPRESSION ET DOCUMENTATION			
F1 DOCUMENTS ET PUBLICATIONS	135.049,09	110.000	132.000
F2 DOCUMENTATION-LIVRES	33.971,12	40.000	42.000
F3 ARCHIVES	16.873,17	4.000	4.000
F4 JOURNAUX ET PERIODIQUES	99.036,75	100.000	105.000
F5 DROIT DE REPRODUCTION	296,76	750	750
F6 PHOTOCOPIEURS	58.878,27	70.000	72.000
	F	344.105,16	324.750
			355.750

G COMMUNICATIONS			
G1 FRAIS D'EXPEDITION	20.888,95	20.000	22.000
G2 TELEPHONIE-INTERNET	118.002,43	140.000	125.000
G	138.891,38	160.000	147.000
H TRANSPORT			
H1 ASSURANCE VEHICULES	720,70	800	800
H2 LOCATION VEHICULES	156.749,52	160.000	130.580
H3 CARBURANT	25.218,18	35.000	40.000
H4 REPARATION ET ENTRETIEN DES VEHICULES	4.597,24	6.000	6.100
H	187.285,64	201.800	177.480
I RELATIONS PUBLIQUES-PROTOCOLE			
I1 RELATIONS PUBLIQUES	225.965,89	463.000	470.000
I2 ACCUEIL DE DELEGATIONS ETRANGERES	31.207,12	20.000	20.000
I3 PROGRAMME D'ACCUEIL ET SENSIBILISATION	231.209,70	485.000	420.000
I	488.382,71	968.000	910.000
J TAXES ET IMPOTS			
J1 TAXES ET IMPOTS	7.454,64	15.000	12.000
J	7.454,64	15.000	12.000
K FRAIS FINANCIERS			
K1 FRAIS BANCAIRES	2.265,52	6.500	6.500
K	2.265,52	6.500	6.500
L ASSURANCES			
L1 ASSURANCES GREFFE	33.215,50	32.734	80.375
L	33.215,50	32.734	80.375
M SUBVENTIONS			
M1 SUBVENTIONS DIVERSES	32.250,00	40.000	40.000
M2 INSTITUT DESTREE	50.000,00	50.000	50.000
M3 ACTIONS MEMORIELLES	5.000,00	8.000	8.000
M	87.250,00	98.000	98.000
N ACTIONS PARTICIPATIVES			
N1 COMMISSIONS DELIBARATIVES			80.000
N2 CONSULTATIONS POPULAIRES REGIONALES			250.000
N			330.000
EXERCICES ANTERIEURS	294.793,94	100.000	100.000
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	55.566.936,12	65.584.659	67.249.711
DEPENSES DE CAPITAL			
ACAP MEMBRES			
ACAP1 MOBILIER ET MATERIEL	2.728,25	2.524.800	2.256.660
ACAP	2.728,25	2.524.800	2.256.660
CCAP BATIMENTS			
CCAP1 ACHATS	0,00	450.000	450.000
CCAP2 AMENAGEMENTS	5.346.813,03	18.985.700	18.373.818
CCAP	5.346.813,03	19.435.700	18.823.818

DCAP MOBILIER-MATERIEL			
DCAP1 BUREAUX	0,00	0	0
DCAP2 MOBILIER	11.291,45	45.000	45.000
DCAP3 MATERIEL DIVERS	38.237,26	21.000	21.000
DCAP4 MACHINES DE BUREAU	0,00	0	0
DCAP5 MATERIEL D'ENTRETIEN	0,00	0	0
DCAP6 EQUIPEMENT TELEPHONIE	0,00	0	0
DCAP7 MATERIEL INFORMATIQUE	317.766,78	408.000	1.497.215
DCAP8 SECURITE	0,00	0	0
DCAP9 TAPIS ET REVETEMENTS DES SOLS	0,00	0	0
DCAP10 OEUVRES D'ART	0,00	2.000	2.000
DCAP	367.295,49	476.000	1.565.215
EXERCICES ANTERIEURS	0,00	50.000	50.000
TOTAL DES DEPENSES DE CAPITAL	5.716.836,77	22.486.500	22.695.693
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	55.566.936,12	65.584.659	67.249.711
TOTAL DES DEPENSES DE CAPITAL	5.716.836,77	22.486.500	22.695.693
TOTAL DES DEPENSES	61.283.772,89	88.071.159	89.945.404
DOTATION SERVICE COMMUN DE MEDIATION	1.620.000,00	1.620.000	1.654.000
DOTATION FONDS DE RESERVE		2.500.000	2.500.000
GRAND TOTAL	62.903.772,89	92.191.159	94.099.404

BUDGET DES RECETTES

	COMPTE	BUDGET	PROPOSITIONS
	2020	2021	2022
RECETTES COURANTES			
A MEMBRES			
A1 RECUPERATION DES INDEMNITES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES	2.625,96	0	0
A2 RECUPERATION DE TRAITEMENTS DE COLLABORATEURS DES GROUPES	325.769,31	300.000	280.000
A3 RECUPERATION D'INDEMNITES DE DEPART	503.420,74	282.000	60.000
A4 AUTRES RECUPERATIONS MINISTRES	0,00	310.902	312.670
A5 RECUPERATION COURS DE LANGUES PCF	3.260,42	5.100	5.500
A	835.076,43	898.002	658.170
B PERSONNEL			
B1 RECUPERATION AGENTS DETACHES	42.071,84	43.350	44.800
B2 PARTICIPATION CHEQUES REPAS	29.125,62	40.070	41.658
B3 COTISATIONS A L'ASSURANCE GROUPE	66.434,26	76.570	81.300
B4 INTERVENTION AWIPH	7.608,27	7.650	7.970
B	145.239,99	167.640	175.728
C BATIMENTS			
C1 LOCATION D'IMMEUBLES	2,00	77.126	78.106
C2 LOCATION DE SALLES	0,00	1.000	1.000
C	2,00	78.126	79.106
K PRODUITS FINANCIERS			
K1 PRODUITS FINANCIERS	-60.024,74	25.000	0
K	-60.024,74	25.000	0
L ASSURANCES			
L1 INDEMNISATIONS	13.121,02	20.000	20.000
L	13.121,02	20.000	20.000
Z DIVERS			
Z1 ASSURANCE SOINS DE SANTE RETRAITES	11.951,26	12.494	16.460
Z2 RECUPERATIONS DIVERSES	14.133,50	5.000	5.000
Z	26.084,76	17.494	21.460
EXERCICES ANTERIEURS	107.327,88	50.000	50.000
TOTAL DES RECETTES COURANTES	1.066.827,34	1.256.262	1.004.464
RECETTES DE CAPITAL			
ZCAP VENTES			
ZCAP1 VENTES	0,00	1.000	1.000
ZCAP	0,00	1.000	1.000
EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0	0
TOTAL DES RECETTES DE CAPITAL	0,00	1.000	1.000
TOTAL RECETTES DIVERSES	1.066.827,34	1.257.262	1.005.464
DOTATION PARLEMENT	65.000.000,00	70.000.000	70.856.000
TOTAL RECETTES DIVERSES ET DOTATION PARLEMENT	66.066.827,34	71.257.262	71.861.464
DOTATION SERVICE COMMUN DE MEDIATION	1.620.000,00	1.620.000	1.654.000
TOTAL RECETTES DIVERSES ET DOTATIONS	67.686.827,34	72.877.262	73.515.464

PRELEVEMENT FONDS DE RESERVE			
Dépenses courantes			
Dépenses de capital		19.313.897	20.583.940
TOTAL PRELEVEMENT		19.313.897	20.583.940
TOTAL DES RECETTES	67.686.827,34	92.191.159	94.099.404